

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage



PICTOGRAMME

MENTION D'AVERTISSEMENT :	Attention
MENTIONS DE DANGER :	H302 Nocif en cas d'ingestion H312 Nocif par contact cutané H332 Nocif par inhalation H319 Provoque une sévère irritation des yeux H315 Provoque une irritation de la peau H335 Peut irriter les voies respiratoires H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques
CONSEILS DE PRUDENCE : (prévention)	P280 Porter un équipement de protection des yeux / du visage P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche P273 Éviter le rejet dans l'environnement P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit
CONSEILS DE PRUDENCE : (intervention)	P310 Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer.
CONSEILS DE PRUDENCE : (élimination)	P301 + P330 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche P501 Éliminer le contenu / contenant dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE / MÉLANGE :	Mélange	
Nom	N° CAS.	Conc. (% poids par poids)
Tétraméthyltétra-phényl-trisiloxane	3982-82-9	>40
Tétra-phényl-diméthyl-disiloxane	807-28-3	>20
Tri-méthyl-tri-phényl-cyclotrisiloxane	546-45-2	>20
Penta-phényl-tri-méthyl-trisiloxane	3390-61-2	<5

Selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations applicables, aucun ingrédient supplémentaire présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, classé comme une

substance persistant, bioaccumulables et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulables (vPvB) ou pour lequel une limite d'exposition professionnelle a été attribuée et qui, par conséquent, nécessite une déclaration dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des lentilles de contact et les retirer. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation :	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau :	Rincer abondamment la peau contaminée avec de l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux :	Aucun effet significatif ou danger grave connu
Inhalation :	Aucun effet significatif ou danger grave connu
Contact avec la peau :	Aucun effet significatif ou danger grave connu
Ingestion :	Aucun effet significatif ou danger grave connu

Signes / symptômes d'une surexposition :

Contact avec les yeux :	Aucune information spécifique
Inhalation :	Aucune information spécifique
Contact avec la peau :	Aucune information spécifique
Ingestion :	Aucune information spécifique

4.3 Indication de soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques pour le médecin :	Traiter les symptômes. Contacter un spécialiste du traitement des intoxications immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques :	Aucun traitement spécifique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié :	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Mousse (personnel spécialement formé), eau pulvérisée (personnel spécialement formé), poudre chimique sèche,
--------------------------------	--

Moyen d'extinction inapproprié : dioxyde de carbone, autres gaz inertes (sous réserve de la réglementation), sable ou terre.
Ne pas utiliser un jet d'eau puissant directement sur le produit en feu : cela pourrait propager l'incendie. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface doit être évitée car l'eau détruit la mousse.

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

Dangers résultant de la substance ou mélange : Lors d'un incendie ou lorsque le produit est chauffé, une augmentation de pression se produit et le contenant risque d'exploser.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂), fumée et vapeurs irritantes provenant d'une combustion incomplète.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers : En présence d'un incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant à proximité de la zone. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral à pression positive. Les vêtements des pompiers (y compris les casques, les bottes de protection et les gants) conformes à la norme européenne EN 469 offriront un niveau de protection minimal en cas d'incident chimique.

Informations supplémentaires : Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer les contenants à la chaleur ou à des sources d'inflammation.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel autre que le personnel d'intervention d'urgence : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel qui n'est pas indispensable et qui n'est pas protégé d'entrer dans la zone. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.

Pour le personnel d'intervention d'urgence : Si des vêtements spéciaux sont nécessaires pour traiter le déversement, se reporter à la Section 8 sur les équipements appropriés et inappropriés. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

6.2 Précautions environnementales : Éviter la dispersion du produit déversé, le contact avec le sol et l'écoulement dans les voies navigables, les canalisations et les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloigner les contenants de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si soluble dans l'eau. Sinon, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, puis placer

Déversement important :	dans un contenant approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'un professionnel de l'élimination des déchets agréé. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloigner les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir et recueillir les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placer dans un contenant pour une élimination conforme à la réglementation locale. Éliminer par l'intermédiaire d'un professionnel de l'élimination des déchets agréé .
6.4. Référence à d'autres sections :	Voir la section 1 pour le numéro d'appel d'urgence. Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle appropriés. Voir la section 13 pour plus d'informations sur le traitement des déchets.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Cette section présente des conseils généraux. La liste des utilisations identifiées dans la section 1 doit être consultée pour toute information spécifique à une utilisation dans le cadre des scénarios d'exposition.

7.1	Précautions pour une manipulation en toute sécurité	
	Mesures de protection :	Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8)
	Conseils sur l'hygiène générale sur le lieu de travail :	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé et transformé. Les personnes manipulant le produit doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
7.2	Conditions pour un entreposage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités :	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart de matières incompatibles (voir section 10), de la nourriture et des boissons. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants qui ne sont pas étiquetés. Appliquer des mesures de confinement appropriées pour éviter de contaminer l'environnement.
7.3	Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)	
	Recommandations :	Veillez vous reporter aux différents (s) scénario (s) d'exposition.
	Solutions spécifiques au secteur industriel :	Aucune information disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Cette section présente des conseils généraux. La liste des utilisations identifiées dans la section 1 doit être consultée pour toute information spécifique à une utilisation.

8.1 Paramètres de contrôle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE :

Concentrations entraînant des effets prévus

Aucune information disponible concernant les CEP

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du personnel aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients ayant des limites d'exposition, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres mesures de contrôle pour maintenir l'exposition du personnel sous les limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelles

Mesures en matière d'hygiène :

Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer, d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer qu'une station de lavage oculaire et des douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Protection des yeux / du visage :

Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquide, aux aérosols ou aux poussières.

Protection de la peau

Protection des mains :

Des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée doivent être portés à tout moment lors de la manipulation de produits chimiques, si une évaluation des risques le préconise. > 8 heures (temps de pause) : néoprène, nitrile, Viton®

Protection du corps :

Les équipements de protection individuelle pour le corps doivent être choisis en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus. Ils doivent également être approuvés par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Autre protection de la peau :

Des chaussures appropriés et d'autres équipements de protection de la peau doivent être choisis en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus. Ils doivent également être approuvés par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire :

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme approuvée si une évaluation des risques le préconise. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'exposition connus ou prévus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil respiratoire sélectionné. Recommandé : Filtre contre les vapeurs organiques.

Contrôles d'exposition liés à la

protection de l'environnement : Les émissions provenant de la ventilation ou des équipements de fabrication ou de traitement doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumée, des filtres ou des modifications techniques des équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique :	Liquide clair incolore
Couleur :	Incolore et brillant
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Aucune information disponible
pH :	Aucune information disponible
Point de fusion / congélation :	-35 degrés C généralement
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Aucune information disponible
Point d'éclair :	210 °C au minimum .
Taux d'évaporation :	Aucune information disponible
Inflammabilité :	Faible risque d'incendie
Temps de combustion :	Ne s'applique pas
Vitesse de combustion :	Ne s'applique pas
Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	Aucune information disponible
Pression de vapeur :	Très faible
Densité de vapeur :	Aucune information disponible
Densité relative :	1,060 - 1,080 à 25 °C. .
Solubilité :	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol / eau :	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune information disponible
Température de décomposition :	Aucune information disponible
Propriétés explosives :	Ne pas couper, thermosouder, percer ou mettre sous pression un contenant vide. Les contenant risquent d'exploser lorsqu'ils sont exposé à la chaleur du feu.
Propriétés oxydantes :	Aucune information disponible
Viscosité :	35 - 41 mm ² /s à 25°C .
Point d'écoulement :	Aucune information disponible

9.2 Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité : réactivité	Aucune information n'est disponible sur le test spécifique de pour ce produit ou ses ingrédients
10.2	Stabilité chimique :	Le produit est stable
10.3	Possibilité de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4	Conditions à éviter :	Aucune information spécifique
10.5	Matériaux incompatibles :	Alcalins forts et agents oxydants

10.6	Produits de décomposition dangereux :	Peut dégager du CO _x , de la fumée et des vapeurs irritantes lorsqu'il est chauffé jusqu'à se décomposer.
------	---------------------------------------	--

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux :	Provoque une grave irritation des yeux
Inhalation :	Peut provoquer une irritation respiratoire
Contact avec la peau :	Provoque une irritation de la peau
Ingestion :	Peut provoquer une irritation respiratoire
Toxicité spécifique pour certains organes cibles,	
Exposition unique :	Peut provoquer une irritation respiratoire
Informations supplémentaires	Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité Conclusion / Résumé :	Aucune information disponible
12.2	Persistance et dégradabilité Conclusion / Résumé :	Aucune information disponible
12.3	Potentiel bioaccumulatif	Aucune information disponible
12.4	Mobilité dans le sol Coefficient de partage sol-eau (K _{oc}) :	Aucune information disponible
	Mobilité :	Aucune information disponible
12.5	Résultats de l'évaluation des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) PBT :	Ne s'applique pas
	vPvB :	Ne s'applique pas
12.6	Autres effets indésirables :	Aucun effet significatif ou danger grave connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Cette section présente des conseils généraux. La liste des utilisations identifiées dans la section 1 doit être consultée pour toute information spécifique à une utilisation dans le cadre des scénarios d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination :

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les quantités importantes de résidus des déchets du produit ne doivent pas être éliminées dans les égouts, mais traitées dans une station de traitement des effluents appropriée. Éliminer l'excédent de produit et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'un professionnel de l'élimination des déchets agréé. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit toujours être conforme aux exigences de la législation sur l'élimination des déchets et la protection de l'environnement, ainsi qu'à toutes les exigences des autorités locales et régionales. Les déchets provenant des emballages devraient être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devrait être envisagée que lorsque le recyclage est impossible. Ce produit et son contenant doivent être éliminés en prenant toutes précautions d'usage. Les contenants vides ou les revêtements intérieurs peuvent conserver des résidus du produit. Éviter la dispersion du produit déversé, le contact avec le sol et les écoulements dans les voies navigables, les canalisations et les égouts.

Emballage

Méthodes d'élimination :

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les déchets provenant des emballages devraient être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devrait être envisagée que lorsque le recyclage est impossible.

Précautions spéciales :

Ce produit et son contenant doivent être éliminés en prenant toutes précautions d'usage. Les contenants vides ou les revêtements intérieurs peuvent conserver des résidus du produit. Éviter la dispersion du produit déversé, le contact avec le sol et les écoulements dans les voies navigables, les canalisations et les égouts.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
--

	ADR / RID	AND / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport	-	-	-	-
14.3 Classe (s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Risques environnementaux	Non	Non	Non	Non
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible	Aucune information disponible	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Informations supplémentaires	-	-	-	-

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention

Marpol 73/78 et
au Recueil IBC :

Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Règlement européen (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Substances extrêmement préoccupantes : Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux : Ne s'applique pas

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Date d'impression :	30 novembre 2018
Date de publication / Date de révision :	30 novembre 2018
Date de la version précédente :	10 mai 2017
Version :	2
Préparée par :	PGM
Pour une copie de la FDS :	envoyer un e-mail à : info@gbrotech.co.uk 0118 9820 567
Pour des informations sur la sécurité du produit :	Envoyer un e-mail à : info@gbrotech.co.uk 0118 9820 567

À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, le fournisseur susmentionné et ses filiales n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout produit relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'ils soient les seuls dangers existants.